

PASSERELLE A2 VERS A

Une **piste privée** pour assurer votre formation en toute sécurité
ZI DE VIALARD 24200 CARSAC AILLAC

Prérequis : être titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans.

FRAIS D'INSCRIPTION ET GESTION ADMINISTRATIVE **30 € TTC**

FORMATION PRATIQUE - THÉORIQUE 7H (collectif)
+ KIT PEDAGOGIQUE **250 € TTC**

- 2h : Théorie
- 2h : Maniabilité hors circulation
- 3h : Circulation et clôture de la formation



PRIX DE LA FORMATION **280 € TTC**

MODALITÉS DE PAIEMENT PROPOSÉES :

- Chèque
- Carte bancaire
- Espèces

PIECES A FOURNIR

- E-photos aux normes (avec signature numérique)
- Photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou passeport ou carte/titre de séjour, en cours de validité
- Photocopie du permis recto-verso
- 1 Justificatif de domicile à son nom propre de moins de six mois. (Eau, électricité, téléphone fixe, internet ou mobile, quittance de loyer non-manuscrite, dernier avis d'imposition sur les revenus)
 - ⇒ Si pas de justificatif à son nom propre :
 - Carte d'identité + attestation d'hébergement datée et signée par l'hébergeant et l'hébergé en plus de la facture (EDF, tél,...)
- Photocopie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) de 17 à 25 ans inclus :
 - ⇒ Ou l'avis de situation avec la date de JDC accomplie pour les personnes de 18 à 25 ans
*L'avis de recensement ou la convocation sont **non recevables**.*
Contactez <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> en cas de besoin.
- Pour les ressortissants étrangers, Europe inclus, un justificatif de présence sur le territoire supérieur à 6 mois (facture eau, électricité, impôt, bulletin de salaire ...)